

EN MER EN NORMANDIE DE NOUVELLES ÉOLIENNES ?



Un ou de nouveaux parcs éoliens en Manche ?
Quelles zones maritimes privilégier pour les accueillir, ou au contraire lesquelles protéger ?



Compte-rendu de l'atelier en ligne – 12 août – 17h30-19h30

Participant.e.s :

- **Citoyen.nes :**
 - Eloi Asseline (Réville)
 - Laurent Biville (Rouen)
 - Patrick Domenget (Montivilliers)
 - François Dutertre (50700)
 - Véronique Martin (Quettehou)
 - Kamel Mezziani (Le Havre)
 - Jérémie Morizet (Quettehou)
- **Acteurs économiques :**
 - Alexandre Croisard (RES)
 - Benoit Vantourout (LER)
 - Damien Simon (Paris WPD)
- **Associations :**
 - Andre Berne (FNE Normandie)
 - Thierry Dereux (FNE, Hauts de France)
 - Quentin Hoerner (Ambassade des océans)

Intervenants :

- **Maîtrise d'ouvrage :**
 - RTE : Charlotte Gaillard
 - DGEC : Damien Levallois
- **Commission particulière du débat public :**
 - Gilles Vrain
 - Jean Trarieux

Animation et support technique :

- Eclectic Experience : Sofia Aliamet, Clémence Souid-Poncelin, Guillaume Dehédin
- Support technique : Jean-Luc Nanchino

Observation :

- Jean Pierre Bompard (CPDP Eoliennes flottantes Bretagne Sud)

Faisons connaissance avec les participants

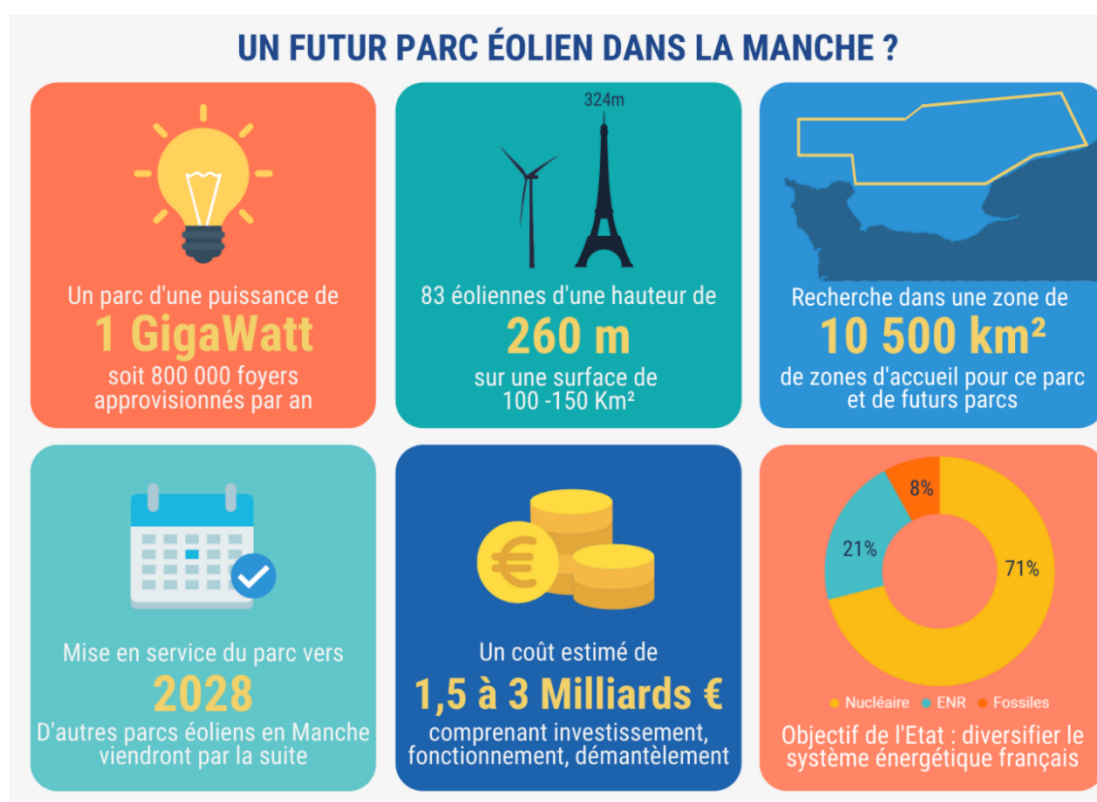
Les participants à l'atelier viennent de plusieurs territoires : du département de la Manche (Montivilliers, Quettehou, Réville) ; de Seine Maritime (Rouen, Le Havre) ; des Hauts-de-France (Saint-Omer, Loos), ou encore de la région parisienne.

Leurs profils sont variés : des citoyen.nes, des représentants associatifs (FNE, Ambassade des océans), des acteurs.trices économiques, du domaine des énergies renouvelables (EnR) notamment (WPD, RES, LER) et Jean-Pierre Bompard, de la Commission Particulière du Débat Public sur les éoliennes au sud de la Bretagne, à titre d'observateur.

Introduction de l'atelier : Rappel du débat et du projet

Plusieurs participants témoignent de leur regret de ne pas avoir été au courant du débat plus en amont, déplorant ne pas avoir vu d'affiches ou reçu de courriers les informant. Il est rappelé par un participant que beaucoup de foyers ne sont pas connectés à internet dans la région. Jérémie M. note que cela est d'autant plus regrettable que les outils numériques mis à disposition sont très intéressants et mériteraient d'être plus connus. Aussi, plusieurs participants regrettent la découverte des zones d'implantations possibles de façon tardive, avec une prise en compte insuffisante, selon eux, de la dimension paysage/patrimoine.

La Commission Particulière du Débat Public, représentée par Gilles Vrain et Jean Trarieux, note ces remarques et rappelle que le débat est ouvert depuis novembre 2019 et a été interrompu du fait de la crise sanitaire, avant de reprendre le 15 juin dernier. Gilles Vrain précise qu'il y a eu plusieurs rencontres locales et que le débat a duré 6 mois, plutôt que les 4 mois habituels, du fait de l'importance du projet de parc éolien d'une puissance d'un GigaWatt.



Rappel des dispositifs du débat :

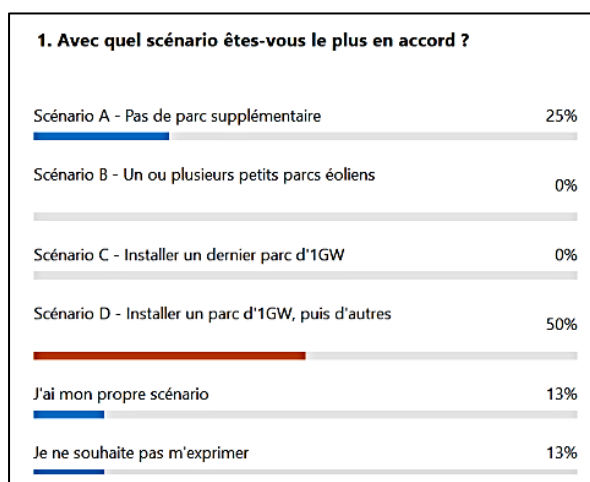
De nombreux dispositifs ont ainsi été déployés :

- 28 rencontres publiques organisées sur le territoire : Dieppe, Fécamp, Saint-Vaast-la-Hougue, Le Tréport, Barfleur, Le Havre...
- La « Caravane du débat » pour recueillir les observations du public dans 15 lieux du territoire : Port-en-Bessin, Saint-Vaast, Caen, Barfleur, Courseulles...
- Un site participatif, pour poser ses questions et partager son avis (près de 350 messages publiés à ce jour)
- Des dispositifs numériques : « Ma carte de l'éolien en Manche » pour proposer des cartes et des scénarios autour de l'éolien en Manche, « Mon point de vue en 9 étapes » pour découvrir les sujets du débat, les arguments entendus et se forger son propre point de vue
- 3 ateliers en ligne sur les questions cartographiques
- Des cahiers d'acteurs pour les personnes morales (institutions, associations, élu.e.s, organismes...)

La fin du débat, fixée au 19 août, sonnera la fermeture du site participatif du débat et la fin des avis et contributions pour les internautes, mais il sera possible pour les acteurs de la société civile organisée de déposer des cahiers d'acteurs jusqu'à fin août.

Après la conclusion du débat, la Commission Particulière du Débat rendra son compte-rendu, tandis qu'un bilan sera effectué par la présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). L'Etat devra ensuite se prononcer sur les suites du projet dans les 3 mois qui suivront la publication du compte-rendu et du bilan.

Un ou de nouveaux parcs éoliens en Manche ? Les points de vue des participants



Après présentation des différents scénarios (tirés de l'outil Mon point de vue en 9 étapes¹), les participants sont invités à se positionner et à expliquer leur choix.

← Ci-contre, les résultats du mini-sondage de positionnement.

- Quentin H. (Président « ambassade des océans ») choisit le **scénario A (pas de parc supplémentaire)** : Pour lui, de plus en plus d'actions sont faites pour pallier le manque de transparence, d'études sur la faune marine, la flore, ou encore les aspects économiques impactant certaines catégories de poissons, et cet atelier citoyen y contribue. Pour Quentin H., au nom du principe de précaution, et en ayant en tête l'avenir des activités de pêche, il est important d'attendre d'avoir des retours d'expérience et de véritables expertises, notamment sur les impacts sonores de l'éolien en mer sur la vie sous-marine.

¹ <https://eolmernormandie.debatpublic.fr/monpointdevue/>

- Patrick D. choisit le **scénario D (installer un parc d'1GW puis d'autres)** : il remarque qu'à travers les projets et les différents débats publics, les connaissances générales sur les impacts de l'éolien évoluent. Il précise choisir le scénario D car, pour lui, les deux zones identifiées lors de l'atelier du Havre seraient les plus optimales, vu l'étendue de la zone proposée.
- Jérémie M. choisit de proposer son **propre scénario** : il souhaite rebondir sur l'atelier de Barfleur où des projets hydroliens avaient été évoqués, à ce jour abandonnés. Jérémie M. confie que ces technologies ne sont pas totalement mûres et que, même si certains types fonctionnent, des problèmes d'accrochages peuvent apparaître. Pour lui, des efforts financiers seraient les bienvenus pour la résolution de ce type de problème, en affirmant que l'Etat devrait s'engager prioritairement en faveur de l'hydrolien, notamment à Cherbourg qui est en manque d'activité et qui pourrait devenir une ville cheffe de file en la matière, avec les atouts du courant marin, et de l'existence de zones propices à de telles installations à proximité. Jérémie M. se déclare comme n'étant « pas totalement opposé à l'éolien en mer », à condition que les installations soient hors de vue du littoral.

Réponse de la part de la DGEC, sur l'hydrolien : l'Etat est présent sur le projet Tiger, pour le déploiement de la filière hydrolienne sur l'espace Manche avec des zones hydroliennes planifiées. Il reste néanmoins des travaux de concertation à mener. La Région est également présente sur certains de ces sujets.

- Thierry D. choisit le **scénario D (installer un parc d'un GW puis d'autres)** : il revient sur les problématiques de l'hydrolien en déclarant que cette technologie est moins performante que les éoliennes, en termes de puissance de production. Il partage le fait d'être soucieux des problématiques environnementales et de l'impact sur la pêche, et déplore le manque d'expertise sur ces sujets, d'où la nécessité pour lui de poursuivre les études.

Plusieurs participants s'interrogent et réagissent sur les questions liées à la pêche et la biodiversité ou encore l'hydrolien :

- **Eloi A.** déclare qu'il n'existe pas d'étude d'impact sérieuse sur les conséquences de l'éolien sur la pêche.

Réponse de la CPDP : Sur les impacts sur la pêche et les milieux lors de l'installation d'éoliennes, il reste des champs d'investigations importants à explorer. Par ailleurs, il existe des retours d'expériences de l'étranger avec différentes études européennes. La première phase du débat était un parcours des connaissances qui avait pour but de recueillir et partager les données existantes. De même, il y a eu un travail effectué sur les cartes disponibles sur la protection des milieux. Le but du débat, entre autres, est de permettre de préciser les impacts qui sont connus et ceux qui ne le sont pas.

- **Jérémie M.** explique que la notion de rendement est importante en ce qui concerne les puissances annoncées entre l'éolien et l'hydrolien. Il poursuit en déclarant que les puissances affichées sur les grands projets éoliens sont difficiles à atteindre. Jérémie M. fait référence à une vidéo de Jean-Marc Jancovici montrant des rendements faibles pour l'éolien, à l'inverse de l'hydrolien dont la prédictibilité est un atout majeur.
- **Quentin H.** se déclare favorable à l'hydrolien et précise que la Manche est un des territoires piscicoles les plus productifs en termes de revenus et de productivité pour la pêche. Il invite aussi à avoir un intérêt particulier pour les espèces sentinelles sur ces territoires renfermant notamment la plus grande population de dauphins d'Europe. Quentin H. se dit intéressé pour avoir une étude sur l'impact des forages, des constructions voire des exploitations de fermes éoliennes sur ces populations de dauphins et sur les autres espèces marines. Il déclare également qu'aujourd'hui aucun projet éolien n'existe dans une mer aussi poissonneuse dans le monde. Une potentielle implantation demande de la vigilance par rapport à l'impact négatif sur les populations de cétacées. Pour Quentin H., selon un calcul en termes de pertes et profits, la balance penche en défaveur de l'éolien en mer, d'autant plus si on considère que la technologie éolienne souhaitée est dépassée par rapport à d'autres technologies déployées.

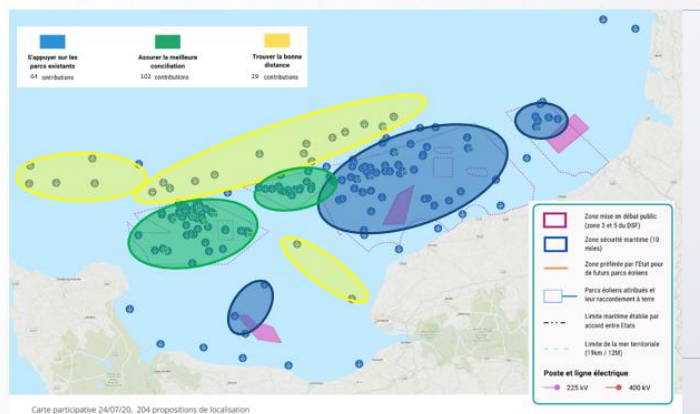
Réponse de la DGEC :

- **Sur le rendement de l'hydrolien :** pour l'hydrolien, le rendement est plus régulier dans le temps avec le courant et reste prédictible. Malgré tout, l'éolien en mer présente un fort rendement, soit 40% de plus que l'hydrolien. L'hydrolien n'est pas abandonné par l'Etat, et l'éolien vient s'ajouter à l'ensemble des autres modes de production avec l'hydrolien, l'éolien terrestre, le photovoltaïque, etc. L'objectif est avant tout d'obtenir le mix énergétique le plus large possible pour atteindre un mix plus fiable, avec l'obligation de donner plus de place à ces énergies tout en maintenant une part de nucléaire pour stabiliser le réseau.
- **Sur les retours d'expériences :** les premiers parcs éoliens sont démantelés au bout de 25 ans. Les Belges ont un retour sur leurs 10 ans d'expériences : les études belges sont assez précises. L'Etat, en tant que maître d'ouvrage, a d'ailleurs accès à l'ensemble des données économiques lui permettant d'anticiper le impact potentiel.
- **Réactions sur la pêche :** l'Etat s'engage à favoriser une cohabitation des usages dans les zones présélectionnées. Des engagements financiers ont été évoqués lors de la phase d'exploitation. La phase de construction oblige à fermer des zones maritimes (elle peut durer jusqu'à 2 ans). La phase de construction nécessitera également de faire des études d'impact sur les activités économiques avec des mécanismes de compensations financières.

Les critères de choix pour l'implantation d'un ou de futurs parcs éoliens en manche : mise en discussion

Différentes familles de scénarios de localisation ont été élaborées par la CPDP à partir des 204 propositions recueillies par le dispositif en ligne « Ma carte de l'éolien en Manche ».

Présentation des familles de localisation

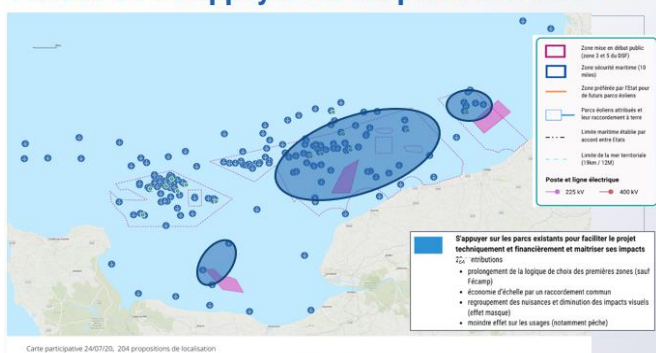


La CPDP présente les contributions citoyennes issues du dispositif « Ma Carte de l'éolien en Manche² » en 3 « familles ». Les participants sont invités à réagir et à se positionner par rapport à chaque famille.

² <https://debatnormandie.fr/fabrique-de-scenarios/>

Famille bleue : « Mutualiser avec les parcs existants »

Famille 1 : « s'appuyer sur les parcs existants »



1. Par rapport à ce scénario, êtes-vous...



64 contributions proposent de localiser les nouveaux parcs à proximité des parcs existants pour mutualiser les installations, limiter les nuisances et ne pas disperser la gêne en mer en limitant les contraintes d'usages (notamment pour les pêcheurs).

Remarques et Questions-Réponses

Plusieurs participants confient leur difficulté à se prononcer sur ces propositions de scénario à partir de la carte projetée, la moitié des participants ont coché « j'ai besoin d'éléments supplémentaires pour me prononcer ».

Des réactions et interrogations portent sur la question du raccordement :

- **Patrick D.** se demande pourquoi il serait nécessaire d'avoir absolument des parcs d'1 GW alors qu'au niveau technique, la capacité serait plutôt de 50 MW. Aussi, vu l'état d'avancement des travaux des parcs, notamment vis-à-vis de St-Nazaire, il se demande s'il n'est pas plus intéressant de doubler le câblage.
- **Eloi A.** souligne que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie précise qu'à partir de 2024, les extensions de parcs éoliens en mer devront être prévus avec la mise en place d'un raccordement mutualisé.
- **André B.** déclare que FNE Normandie n'a pas la volonté de se prononcer sur la localisation précise du parc. FNE ne voit pas de démonstration claire de zones de moindre impact. Selon lui, au-delà de simples cartes présentées, les études devraient présenter un plan environnemental, précisant l'impact sur les oiseaux, chauve-souris etc.

Réponse de RTE : Les raccordements déjà prévus sont dimensionnés pour évacuer une certaine puissance et ne peuvent pas accueillir davantage d'électricité que celle prévue. De nouvelles études doivent cependant se faire pour déterminer la possibilité d'évacuer plus de production éolienne sur les futurs parcs. Ainsi, une mutualisation sera envisagée seulement à partir des prochains parcs.

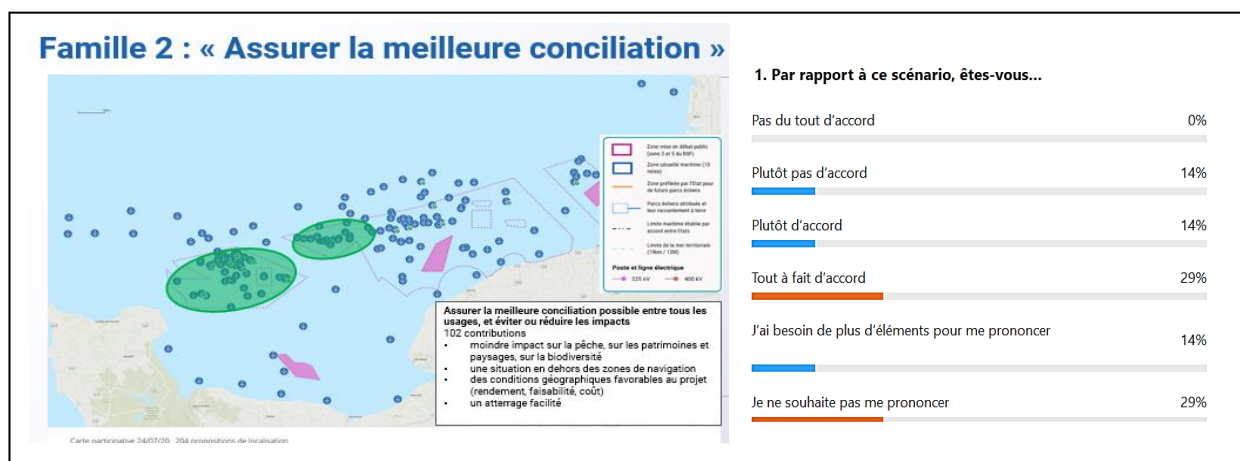
- **André B.** juge que les arguments de RTE, qu'il qualifie d'administratifs, sont irrecevables et qu'il est nécessaire d'anticiper ces mutualisations.
- **Eloi A.** se questionne sur la pertinence de proposer pendant l'atelier des cartes présentant un scénario sur la mutualisation si RTE déclare que la solution n'est pas possible.

Réponse de la Commission Particulière du Débat Public : derrière ces questions des localisations, il y a des questions, des logiques et des arguments que la commission se doit de soulever. La CPDP tient à rappeler qu'elle garde toutes les hypothèses en tête, parce qu'elles sont intéressantes en termes de recommandations à la maîtrise d'ouvrage.

Réponse de la DGEC : il est nécessaire de penser à certains critères en termes de contrats pour rédiger un appel d'offres, avec des perspectives de long terme et des projets devant être pensés à plusieurs. Le sujet du raccordement ne porte pas seulement sur de décisions administratives mais bien de stratégie et de faisabilité, ce qui explique qu'on le soumette à débat.

La famille verte : « Concilier au mieux les usages »

102 contributions citoyennes visent à concilier au maximum les usages de la mer. Les arguments de ces propositions portent sur l'idée de satisfaire ou impacter le moins possible les différents usages. Pour les contributeurs, ces localisations seraient des zones de moindres impacts : sur la navigation, sur la pêche, sur le patrimoine visuel, etc. D'ailleurs, cette famille de localisations entre en cohérence avec les espaces à protéger qui ont été proposés, puisque les contributions font apparaître une forte volonté d'éloigner les parcs des côtes pour protéger le littoral, de Barfleur à Dieppe.



Remarques et Questions des participants

- **Patrick D.** voit en cette 2^{ème} famille une réflexion intéressante qui ressemble aux deux zones qui ont émergées lors de l'atelier du Havre. Il s'interroge toutefois sur les impacts de ces parcs éoliens sur les oiseaux migrateurs qui devront contourner les parcs.
- **André B.** (FNE) tient à souligner que les zones semblent certes éloignées des côtes mais n'en sont pas moins impactantes d'un point de vue environnemental avec les grands mammifères marins ou encore les oiseaux migrateurs dont le trajet est courant entre l'Angleterre et la France. Il remarque aussi, en faisant référence à un atelier passé sur le raccordement des parcs par l'Ouest, que certaines difficultés ont été mentionnées vis-à-vis de raccordements par l'Ouest.
- **Eloi A.** trouve quant à lui dommage que de nombreuses idées intéressantes soient dites lors des présentations mais qu'il est difficile de se prononcer du fait de réalités diverses avec une multitude de scénarios différents matérialisés sur ces cartes. Il déclare que le terme de « conciliation » n'est pas le bon puisque selon lui la carte montre différents scénarios traitant chacun un ou deux enjeux. Pour lui, il n'y a pas de scénario qui concilie tous les usages.

Réponse de RTE : lors d'un webinaire tenu fin juillet, la question du raccordement par l'Ouest est apparue. Il y a été expliqué qu'un parc de 1 GW raccordé dans le Cotentin au poste de Ménéval ne créerait aucune congestion sur le réseau et n'entraînerait pas de renforcement nécessaire. En revanche, un raccordement de 2 GW au large du Cotentin entraînerait des congestions significatives ce qui rendrait nécessaire l'établissement de renforcements sur le réseau.

Réponse de la DGEC : il est précisé que les effets cumulés sont à regarder avec précision avec notamment l'effet barrière (pour les oiseaux et les migrations), d'où l'importance de savoir si un parc peut être installé à proximité d'un autre, ou s'il doit être éloigné, en fonction des voies de transfert de ces oiseaux. Il conviendra donc de confronter ces éléments à des études complémentaires.

Réponse de la Commission Particulière du Débat Public : dès le début du Débat Public, un jeu de cartographies détaillé a été mis en place sur les migrations d'oiseaux. Les dispositifs du débat ont été conçus pour aller à la source de l'information pour avoir le débat le plus clair et serein possible, en prenant appui sur un travail cartographique fin et précis. On peut voir sur la carte deux grandes zones très différentes où les participants ont cherché à faire preuve de conciliation (impact de la pêche, profondeur, patrimoine...). Mais la pondération de chaque participant est très différente de celle des autres.

- **Jérémie M.** salue l'outil cartographique mis à disposition du public. Il remarque que les statistiques de vents et les zones de pêche conduisent surtout à un parc davantage à l'Ouest. Par ailleurs, il est aussi envisageable de sauter le canal de navigation et d'opter pour un parc plus à l'Est, comme préconisé par les maires des communes du Val de Saire, même si les problématiques de raccordements sont toujours à étudier. Les deux zones paraissent néanmoins les plus intéressantes pour Jérémie M.

Famille Jaune : « Trouver la bonne distance de la côte »

Une trentaine de contributions proposent d'installer le(s) parc(s) proche(s) de la côte pour minimiser les coûts, alors que d'autres choisissent de le(s) localiser bien au large, pour limiter l'impact visuel. Dans les deux cas, le critère premier est la distance par rapport à la côte. Dans cette famille de contributions, certaines des localisations proposées sont en dehors de la zone en débat, ou au cœur de la zone de sécurité maritime (à proximité immédiate du rail).

Avis sur cette famille de cartes



Remarques et questions

- **Quentin H.** (Ambassade des océans) se dit en désaccord total avec les zones proposées dans cette famille de cartes. Pour lui, il n'est pas possible de segmenter la mer en zones, notamment en raison des migrations de poissons et animaux. Pour Quentin H., placer l'argument de l'impact visuel avant celui de l'impact environnemental serait un manque de sagesse, alors que la Normandie est la 2^{ème} région de pêche maritime en termes de nombre d'emplois.
- **André B.** (FNE) poursuit en se déclarant en accord avec le propos de Quentin. Pour FNE, les sujets de la biodiversité (poissons + pêcheurs) et du climat sont des sujets fondamentaux. Il précise que les éoliennes ne produisent pas de gaz à effet de serre et sont donc bonnes pour l'environnement. Il conclut son propos en soulignant qu'il vaut donc mieux rapprocher les éoliennes de la terre car les inconvénients sont moindres que de ne pas avoir d'éoliennes du tout.
- **Eloi A.** explique que la hiérarchisation reste subjective et apporte de nombreuses divergences : Il n'est pas d'accord sur le fait que l'impact visuel ne soit pas aussi important que d'autres critères. Cela dépend d'où on se place : la perspective d'un restaurateur de la côte ne sera pas la même que celle d'un militant écologiste. Il précise que la conciliation des intérêts ou contraintes est importante dans un débat public.
- **Quentin H.** poursuit en déclarant qu'il est nécessaire d'apporter des nuances vis-à-vis des différentes conciliations. Toute activité humaine a un impact sur l'environnement. Dire que les éoliennes n'ont pas d'impact sur le réchauffement climatique est à questionner, en pensant notamment à l'exploitation de terres rares. Aujourd'hui, les éoliennes ont une durée de vie de 30 ans et ne sont pas recyclables. Quentin H. appelle à hiérarchiser les critères en ayant en tête les bénéfices d'un point de vue collectif et sur le long terme. En effet, les autres générations vont devoir soit pérenniser nos actions, soit les rectifier. De la même manière, certains pays sont en train de réviser des politiques de pêche, de développement énergétique (Danemark, Belgique). Pour Quentin H. il est important de prendre en compte ces expériences des pays voisins pour voir

quelles sont aujourd'hui les priorités, tout en sachant que l'éolien en France ne sera pas un substitut énergétique au nucléaire sur le long terme.

Réponses de la DGEC :

- **Concernant le démantèlement et le recyclage des éoliennes** : en mer, les éoliennes seront posées sur des éléments en béton, comme à Fécamp, et non enfoncés dans le fond. Elles pourront donc être entièrement retirées au moment du démantèlement. D'ailleurs, il faut noter qu'aujourd'hui 90% des composants d'une éolienne sont recyclables. Des terres rares sont en effet utilisées dans une logique de réduction des besoins de maintenance et de fiabilité (seulement 2% de la production mondiale de terres rares est destinée aux éoliennes marines). L'ensemble des filières de retraitement existe pour ces matériaux. En ce qui concerne les pales, leur déconstruction reste problématique, au même titre que des navires en matière plastique. Une vraie filière de déconstruction doit se mettre en place.
- **Sur les impacts environnementaux, sur la pêche et sur le paysage** : les mesures d'évitement sont déjà prises, car les zones mises en débat sont issues de la planification maritime et offrent une certaine homogénéité sur le plan environnemental. Lorsque des zones plus précises seront identifiées, il conviendra de mener des études environnementales et socio-économiques pour éviter, réduire, compenser les impacts.

Conclusion de l'atelier par les participants et la Commission

André B. (FNE) tient à rappeler que la mer anglo-normande est à sanctuariser et qu'il est nécessaire d'éviter les zones Natura 2000 et une trop grande proximité des côtes.

Jean Trarieux, pour la CPDP, remercie les participants et propose un récapitulatif de l'atelier en guise de conclusion des échanges.

Il note le constat partagé en début d'atelier : bon nombre de personnes regrettent de n'avoir pris connaissance du débat que trop tardivement.

- Peu ou pas d'opposition au principe même du développement des énergies renouvelables. Des propositions alternatives, ou complémentaires, à l'éolien offshore, émergent, notamment sur l'hydrolien qui apparaît pour plusieurs participants comme une solution d'avenir.
- Les participants favorables à l'implantation d'un nouveau parc ont des attentes concernant :
 - La démonstration de la minimisation des impacts sur l'environnement,
 - La maîtrise des impacts sur la pêche,
 - L'éloignement du parc de la côte,
- Des attentes fortes sont exprimées sur les études scientifiques. Il faut pouvoir s'appuyer sur l'expérience d'autres parcs. Certains participants ont émis des doutes sur l'impartialité de certaines études.

Sur les localisations :

- La hiérarchisation / pondération des critères : Les positions sont tranchées entre, d'une part, ceux qui demandent de pondérer les critères afin de hiérarchiser les localisations, et d'autre part, ceux qui ne souhaitent pas de hiérarchisation car elle serait subjective.
- Il n'y a pas de localisation parfaite. Il est donc impératif d'en démontrer l'intérêt environnemental et le moindre impact sur la pêche et le patrimoine.
- Les familles de cartes proposées pendant l'atelier sont jugées par les participants comme trop « macro » et couvrant des cas trop différents.

Sur les familles de localisation :

- Famille « *S'appuyer sur parcs existants* » : bien anticiper cette possibilité y compris pour les parcs déjà attribués, bien qu'il y ait de réelles difficultés techniques. Il faut vérifier l'intérêt de cette solution technique d'un point de vue environnemental.
- Famille « Assurer la meilleure conciliation » : le terme surprend quelques participants. La bulle la plus à l'ouest semble avoir la préférence des participants.
- Famille « Trouver la bonne distance » : attention à l'augmentation du coût et l'impact sur la sécurité maritime.

NB : L'enregistrement de l'atelier est disponible ici : <https://www.dailymotion.com/video/x7vnyic>

Annexe : Retranscription des échanges dans le chat durant l'atelier

NB : certaines questions du chat ont été ensuite posées l'orale, relayées par l'animateur.

05:34 PM	(Animation) Clemence Souid - Montpellier	Bonjour et bienvenue à toutes et à tous, Vous pourrez intervenir pendant l'atelier. Vous avez 2 possibilités : • Vous pouvez écrire ici tout au long de l'atelier, en envoyant dans le chat vos questions et remarques. Nous pourrions les aborder à l'oral dès que possible, relayées par l'animatrice ou en vous proposant d'intervenir. • Pour intervenir directement, merci de lever la main : pour ce faire, cliquez sur la liste des participants → sous la liste, vous pouvez "lever la main" (ou touches Alt + Y) Si des bruits parasites ou des problèmes d'image apparaissent, nous pourrions éventuellement couper votre micro ou votre caméra, ne soyez pas surpris.e. Enfin, nous rappelons que tous les avis, les questions et les désaccords peuvent-être exprimés, et ce dans des conditions d'écoute et de courtoisie. Un compte rendu de l'atelier d'aujourd'hui sera mis en ligne, tout comme l'enregistrement qui est en cours.
05:40 PM	(Animation) Clémence Souid - Montpellier	L'adresse du site participatif : https://participons.debatpublic.fr/processes/eolmernormandie
05:42 PM	Kamel Meziani – Le Havre	Bonjour à tous, je m'appelle Kamel MEZIANI et je suis étudiant en master 2 génie portuaire et côtier (génie civil) à l'université du Havre.
05:42 PM	(Animation) Sofia Aliamet - Béziers	Bonjour Kamel, bienvenue à cet atelier !
05:44 PM	(Animation) Clemence Souid - Montpellier	Bonjour Kamel, bienvenue. N'hésitez pas à indiquer votre ville de résidence en vous "renommant" (clic droit sur votre vignette)
06:04 PM	Quentin Hoerner - Ambassade des Océans	Je partage l'intérêt pour l'hydrolien
06:04 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Qu'en est-il du bruit ?
06:06 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Surtout lors de la construction pour éolien, aussi en fonctionnement pour hydrolien (?) À Cherbourg il y a une usine de pales... Voir scénario D
06:06 PM	Eloi Asseline - Réville	Totalement d'accord sur l'hydrolien
06:07 PM	(Animation) Clemence Souid - Montpellier	@Thierry Dereux, nous vous donnons la parole par la suite
06:07 PM	Eloi Asseline, Réville	Eolien ; pas d'étude d'impact sérieuse sur les conséquences sur la pêche
06:09 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	C'est pourtant le sujet le plus suivi...
06:14 PM	Eloi Asseline - Réville	Justement, puisqu'il est suivi, il devrait être mieux documenté.
06:14 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	On est bien d'accord.
06:16 PM	Quentin Hoerner - Président d'Ambassade des Océans	La documentation existe déjà sur le terrien en termes d'impact et de rendement Sur l'impact de nuisances, les études existent également.

06:17 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Sur l'hydrolien, les zonages sont plus réduits.
06:20 PM	Quentin Hoerner - Président d'Ambassade des Océans	Le démantèlement n'est-il pas un indicateur de retour d'expérience ? Belgique et Danemark ?
06:20 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Il y a eu repowering
06:23 PM	Eloi Asseline - Réville	Question simple pour la pêche : Que vont faire les pecheurs en phase de forage et de construction ?
06:24 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Pêcher ailleurs ou indemnités
06:24 PM	Eloi Asseline - Réville	C'est plus compliqué que cela
06:25 PM	Véronique Martin - Quettehou	"Pêcher ailleurs" ???.....
06:26 PM	Thierry Dereux - FNE HdF	Ne pas oublier que la puissance de l'hydrolien est directement corrélée à la vitesse des courants, les études à Bréhat on avait au maxi 1.2 mgw pour 3m/s le double au Raz Blanchard environ 7m/s.
06:26 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Par rapport à l'intervention de Quentin, il y a déjà les parcs anglais à étudier.
06:30 PM	(Animation) Clemence Souid - Montpellier	Après la réponse de Damien Levallois (DGEC) nous allons passer à la deuxième phase de l'atelier (sur les localisations). Si vous n'avez pas pu poser vos questions avant la fin de l'atelier, nous vous inviterons à le faire sur la plateforme participative : https://participons.debatpublic.fr/processes/eolmernormandie
06:30 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	L'espace maritime bordier appartient à l'État.
06:31 PM	Thierry Dereux - FNE HdF	Il faut rappeler le montant des indemnités dues à la production d'enr par mgw et combien vers les pêcheurs.
06:32 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Les scénarios C et D sont supérieurs au scénario A
06:34 PM	Eloi Asseline - Réville	Non Le scénario A est largement en tête. De très loin. Ne cherchons pas à arranger les chiffres Merci
06:34 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	C + D, atteignant ou dépassant les 1 GW
06:34 PM	Eloi Asseline - Réville	Oui j'ai compris mais ce n'est pas recevable.
06:35 PM	(Animation) Clemence Souid - Montpellier	@Eloi @Patrick, une synthèse des "points de vue" sera produite et partagée. Elle analysera les argumentaires et positions des participants, au-delà de la "lettre" choisie. Pour rappel, il ne s'agit pas d'un sondage, ni d'un referendum mais d'un outil de construction et de partage de points de vue.
06:36 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	L'État demande au public à propos de 1 GW... On a des éléments de réponse. Dommage dans ce débat de ne pas avoir plus tôt les zones de protection proposées.
06:36 PM	Eloi Asseline - Réville	On peut soutenir que la question n'est pas formulée de façon neutre.

06:37 PM	(Animation) Clemence Souid - Montpellier	Les cartes ont été proposées par des participants via l'outil suivant : http://eolmernormandie.debatpublic.fr/macarte
06:38 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Merci Bien sûr
06:41 PM	Andre Berne - FNE Normandie	Il ne faut pas regarder que les économies financières mais aussi les questions de nuisances environnementales.
06:46 PM	Eloi Asseline - Réville	Ça va à l'encontre de la philosophie de la PPE.
06:46 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Exactement
06:47 PM	Damien SIMON - WPD	Est-il possible d'utiliser les câbles existants pour les nouveaux projets en cas d'avarie sur l'un des 2 câbles ?
06:47 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Sur Fécamp, le poste du Havre n'est pas si loin de Sainneville...
06:48 PM	Eloi Asseline - Réville	Alors pourquoi proposer en débat un scénario qui n'est pas techniquement possible ?
06:48 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Techniquement c'est possible, c'est juste un blocage administratif.
07:03 PM	Eloi Asseline - Réville	Domage car ce sont deux familles différentes. Très différentes. Beaucoup de points intéressants mais des réalités très diverses.
07:07 PM	Quentin Hoerner - Président d'Ambassade des Océans	Les réalités du terrain sur des projets nouveaux dans des secteurs inédits sont uniquement du ressort de l'hypothèse.... Hélas Absolument d'accord avec Eloi
07:08 PM	Thierry Dereux, FNE HdF	Je vais devoir vous quitter pris par une autre réunion merci pour la qualité des débats.
07:08 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Merci Thierry, à une prochaine.
07:09 PM	(Animation) Sofia Aliamet - Béziers	Merci à vous Thierry ! Bonne soirée, le compte rendu sera disponible sur le site du débat.
07:09 PM	(Animation) Clemence Souid - Montpellier	Merci d'avoir participé Thierry.
07:22 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Plutôt pas d'accord Je réponds par écrit, c'est hors zonage (large) proposé par l'État, trop proche des rails ou dans une zone exclue par l'État (devant Calvados). Ensuite, l'impact paysager disparaît au bout d'une certaine distance, 30 ou 50 km
07:23 PM	Eloi Asseline - Réville	La hiérarchie est subjective et dépend des intérêts M. Berne. Parlez-en aux acteurs du tourisme.
07:23 PM	Véronique Martin - Quettehou	Oui tout est subjectif !!
07:24 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Depuis Etretat on voit déjà le mat de mesure, c'est toujours rempli de touristes.
07:24 PM	Eloi Asseline - Réville	Non pas d'accord.
07:26 PM	Véronique Martin - Quettehou	Entièrement d'accord avec Eloi et évidemment ce n'est pas nier l'importance de la préservation de la biodiversité.
07:26 PM	Eloi Asseline - Réville	Les éoliennes ont un impact.

07:26 PM	(Animation) Sofia Aliamet - Béziers	Merci Véronique, si vous souhaitez intervenir n'hésitez pas nous vous donnons la parole.
07:27 PM	Eloi Asseline - Réville	Très faible recyclabilité notamment. Absence de filière de démantèlement.
07:27 PM	Véronique Martin - Quettehou	Bilan carbone de la fabrication.
07:27 PM	Eloi Asseline - Réville	Phase de construction et de forage : fuite de poissons et mammifères. D'accord avec Quentin.
07:28 PM	Véronique Martin - Quettehou	Milliers de tonnes de béton injectées.
07:28 PM	Eloi Asseline - Réville	Rejets des résidus de forage dans la mer.
07:32 PM	Véronique Martin - Quettehou	Entièrement d'accord avec Quentin https://www.frandroid.com/actualites-generales/632264_comment-sont-extraites-les-terres-rares-et-pourquoi-cela-pollue-autant
07:32 PM	Eloi Asseline - Réville	@Patrick pour l'instant
07:33 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	?? Le représentant de l'État a répondu.
07 :34 PM	Eloi Asseline - Réville	C'est un massacre visuel pour les côtes. Impact certain pour le tourisme.
07:35 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Les zones cette fois ci sont plus lointaines, comme au Danemark, sur les localisations de 2011, on reste dans le subjectif.
07:36 PM	Quentin Hoerner - Président d'Ambassade des Océans	Merci beaucoup aux modérateurs et aux interlocuteurs pour cet échange facilité, contradictoire, argumenté et serein.
07:36 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Pour RTE (et l'État), revenir sur cette histoire de double câble dans la même tranchée.
07:36 PM	(Animation) Clemence Souid - Montpellier	Comme mentionné, vous serez invités après l'atelier, à part de vos recommandations pour le Ministère de la transition écologique et RTE en suivant ce lien : https://app.klaxoon.com/join/NYQJE7E et en proposant vos posts its.
07:37 PM	Quentin Hoerner - Président d'Ambassade des Océans	Sachez que le sujet de l'éolienne sera l'objet de notre prochaine enquête publiée par ambassade des océans.
07:37 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Très bien.
07:37 PM	Eloi Asseline- Réville	La question de l'Unesco n'a pas été évoquée.
07:38 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Unesco ? Pour Tatihou ?
07:38 PM	Eloi Asseline - Réville	Tours Vauban de Saint-Vaast.
07:38 PM	(Animation) Sofia Aliamet - Béziers	Eloi : notre site participatif reste ouvert aux questions, avis, contributions jusqu'au 19 août à minuit.
07:38 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	À priori pas ou très faible CO visibilité.

07:38 PM	Eloi Asseline - Réville	Pas à 15km.
07:39 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Sur le fond, je vous renvoie à mes interventions lors du débat de Courseulles... Le Vauban d'aujourd'hui c'est le GIEC. Il n'est pas question de 15 km.
07:39 PM	Eloi Asseline - Réville	Je les ai vues et je ne suis pas d'accord.
07:41 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Le patrimoine de l'humanité est une suite du premier sommet sur la Terre Stockholm 1972.
07:41 PM	Quentin Hoerner - Président d'Ambassade des Océans	Avec le réchauffement climatique la Manche deviendra la nouvelle zone privilégiée par le tourisme.
07:41 PM	Eloi Asseline - Réville	Voilà.
07:42 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	Tourisme déjà très présent.
07:44 PM	Eloi Asseline - Réville	Voilà l'exemple de skegness
07:45 PM	Patrick Domenget - Montivilliers	??
07:46 PM	Véronique Martin - Quettehou	@Eloi: juste terrible :-(
07:46 PM	Quentin Hoerner - Président d'Ambassade des Océans	C'est une tâche ardue alors que nous sommes à l'aube de la découverte de l'impact sonore sur la faune marine.
07:46 PM	Eloi Asseline - Réville	skegness : https://www.youtube.com/watch?v=HEd3IQFZsMI